



Jeanne Delanoue

Centre de Formation Continue

Les nouveaux actes de soin des aides-soignants

Réforme du 10/06/2021

Modalités

Formation
continue

Durée

3 jours

Disponibilités

12 places

Conditions d'accès

Aide-soignant diplômé
avant la réforme du
DEAS du 10/06/2021

**Objectif : Connaître et appliquer les nouveaux actes de soins
en lien avec le nouveau référentiel de formation des aides-soignants.**

Compétences visées

- Evaluer l'état clinique d'une personne et mettre en œuvre des soins adaptés, autorisés par le nouveau référentiel.
- Organiser son activité

Contenu de formation

- 1.Représentations du métier d'aide-soignant et contexte législatif
- 2.Nouveaux actes de soins : changement de lunettes et masques à oxygène et prises de constantes
- 3.Nouveaux actes de soins : pose de suppositoires, instillation de collyres, application de crème et de pommade et soins d'entérostomies cicatrisées
- 4.Nouveaux actes de soins : recueil aseptique d'urine et stomies urinaires cicatrisées
- 5.Nouveaux actes de soins : réalisation d'aspiration endo-trachéale, recueil de crachats et glycémie capillaire
- 6.Synthèse

Méthodes pédagogiques

- Mise en pratique des gestes techniques
- Réflexion et mise en action autour de situations cliniques
- Échanges sur les pratiques existantes autour des différents actes et leur nouvel encadrement législatif
- Apports théoriques

Evaluation

Elle sera réalisée à l'aide des éléments suivants :

- La satisfaction des stagiaires à l'issue de la formation par rapport à leurs attentes
- L'évaluation des pratiques par les formateurs

TARIFS

Nous
consulter